



# la SANTE un DROIT pour TOUS

6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux 0614555478

santedroitpourtous33@gmail.com sante33.fr

Membre de la **COORDINATION NATIONALE** des Comités de Défense  
des Hôpitaux et Maternités de Proximité

*Contribution au mouvement du 15 octobre 2020, pour la défense de notre système de Santé Solidaire.*

## Les DÉPASSEMENTS d'HONORAIRES MÉDICAUX, une AFFAIRE RÉGLÉE ?



Les études semi-récentes (pré-Covid 19) objectivaient un **RENONCEMENT AUX SOINS POUR RAISON FINANCIERE ATTEIGNANT PLUS DE 25% DE NOS CONCITOYEN-NE-S EN France**. Avec l'arrivée de cette nouvelle pandémie virale qui augmente la précarité, nous sommes sûrs que les enquêtes futures vont révéler des difficultés croissantes dans l'accès à la prévention et aux soins. Elles sont notamment occasionnées par différentes taxations des parcours de santé, où la logique médicale est le plus souvent absente : **déremboursements**, **franchises** et **forfaits** divers (avec un tout dernier en préparation, le **FORFAIT URGENCE, une authentique FORFAITURE**), **dépassements d'honoraires médicaux**....etc. Ces derniers, malgré divers discours ayant prétendu les réguler, sont en augmentation régulière depuis plusieurs décennies et s'opposent frontalement aux fondements de notre Sécurité Sociale. Le principe de « contribution en fonction des revenus et prestation en fonction des besoins » devrait se décliner exclusivement par des tarifs médicaux clairement annoncés et remboursés... Mais ces dépassements d'honoraires viennent le mettre à mal de plus en plus :

- Ils représentent actuellement 15% de l'ensemble des honoraires médicaux ;
- Ils sont l'occasion de pratiques intolérables au regard de certaines sommes demandées, le plus souvent sans rapport avec le revenu des personnes concernées (à notre connaissance le record girondin est actuellement détenu par un chirurgien du rachis opérant à la Clinique Jean Villard de Bruges et demandant jusqu'à 6.000 € de dépassement... !)
- Ils sont pratiqués par une partie des médecins qui ont ainsi liberté de réguler notablement leurs revenus confortables en piochant dans la poche des assurés sociaux.

C'est pourquoi notre association va poursuivre ses actions avec ses nombreux partenaires, entre autres pour un **DÉCEMBRE ROUGE**, durant lequel ses **Mères et Pères Noël** offriront leur **cadeau facilitant les parcours de santé**. Simultanément elle se fixe d'**interpeller** :

- **Les responsables politiques**, en les invitant à mettre fin à ces vides réglementaires, éthiques et juridiques qui laissent perdurer ces pratiques financières : elles pénalisent nos concitoyen-ne-s et accentuent le renoncement aux soins qui s'affirme comme un problème de Santé Publique ;
- **Les médecins dépasseurs**, pour l'instant minoritaires, afin qu'ils nous précisent leurs souhaits de revenus comparativement aux autres professions et qu'ils les revendiquent dans le cadre de notre Solidarité Sociale.



*(Si vous êtes en accord avec cette contribution, merci de nous contacter pour tout **témoignage** direct ou indirect de dépassements d'honoraires, ils sont très **précieux** pour notre **argumentation**. Et par ailleurs, veuillez SVP à ce que ce présent document ne soit pas jeté sur la voie publique !).*